

l'utilisation des chlorofluorocarbures a été négociée en 1987 à Montréal sous les auspices du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). L'année écoulée a également été une année de renouveau pour les institutions spécialisées. Convaincu qu'il était clairement nécessaire d'améliorer la situation et de procéder à des réformes, qui toutefois ne verraient vraisemblablement pas le jour si des changements ne s'opéraient pas au préalable au niveau de la direction des institutions, le Canada s'est impliqué à fond dans les deux premières d'une série de neuf élections à la tête d'organisations onusiennes, qui se tiendront au cours des deux prochaines années. En novembre, M. Federico Mayor de l'Espagne a été élu directeur général de l'UNESCO, en remplacement de M. Amadou M'Bow du Sénégal. Également en novembre, M. Édouard Saouma du Liban a été réélu pour un mandat de six ans au poste de directeur général de la FAO. Le Canada a continué de se préoccuper des réformes nécessaires au niveau des institutions et des politiques dans le système onusien, et plus particulièrement à l'UNESCO et à la FAO.

Réforme des Nations Unies

En janvier 1987, le mouvement en vue de la réforme des Nations Unies avait pris passablement d'ampleur. À l'évidence, la majorité des États membres en étaient venus à la conclusion qu'il était possible de renforcer et de dynamiser le système onusien de telle sorte qu'il puisse mieux servir leurs intérêts et ceux de la communauté internationale. En tant que réformateur actif aux Nations Unies, le Canada s'est intéressé de près au processus de renouvellement et de renforcement de l'Organisation, et il a joué un rôle de premier plan tout particulièrement dans les dossiers budgétaires et financiers, et dans la révision de la structure institutionnelle de l'Organisation dans les domaines économique et social.

Au cours de l'année écoulée, quatre grands domaines en particulier ont fait l'objet de revues et de réévaluations :

Premièrement, pour venir à bout de la crise financière dans laquelle était plongée l'ONU, l'accent a été mis sur l'épargne et sur l'amélioration des pratiques budgétaires et financières. À cette fin, le Canada a conçu un ensemble de mécanismes et de procédures budgétaires pour donner à l'ONU et à ses institutions spécialisées une stabilité et une efficacité plus grandes.

Deuxièmement, le processus d'établissement de priorités et de prise de décisions à l'ONU a également été examiné. Le Comité du programme et de la coordination (CPC) s'est vu investi d'une autorité plus grande pour ce qui concerne l'établissement des priorités et l'accroissement de la rentabilité des programmes onusiens. Même s'il n'est pas membre du CPC, le Canada a travaillé étroitement avec cet organe en 1987. Cette collaboration, combinée à un engagement envers la réforme, explique peut-être pourquoi le Canada a été élu au Comité durant la 42^e session de l'Assemblée générale.

Troisièmement, une commission spéciale du Conseil économique et social (ECOSOC) a entrepris une étude détaillée en vue de simplifier et de rationaliser la structure intergouvernementale des Nations Unies dans

les domaines économique et social. Le Canada a été parmi les premiers pays à faire des suggestions pour faciliter la tâche de la Commission. Même s'il n'est pas terminé, cet exercice s'est révélé très prometteur et pourrait contribuer dans une large mesure à revitaliser certains aspects clés du système.

Enfin, les institutions spécialisées — l'UNESCO, la FAO, l'OMS et d'autres — ont entrepris de réduire leurs dépenses, d'améliorer leurs programmes et de se fixer de nouvelles orientations. Le Canada s'est joint à cet effort de réforme et il a participé aux travaux des comités et des commissions en cause.

Le Commonwealth

Le Canada accorde un ferme appui au Commonwealth, car il estime que cette association — au sein de laquelle coexistent diverses races, religions et cultures — peut jouer un rôle fort important sur la scène internationale. Trait d'union entre les blocs régionaux et les intérêts spéciaux, le Commonwealth est un modèle de multilatéralisme et un instrument clé pour favoriser un consensus et étendre la compréhension à l'échelle internationale. Qui plus est, l'association donne au Canada la possibilité d'approfondir ses relations bilatérales avec les 47 pays membres disséminés aux quatre coins du globe, et elle renforce ses objectifs de politique étrangère.

Les initiatives du Commonwealth se sont multipliées au cours de l'année écoulée. Le Canada y a poursuivi une participation active qu'est venue couronner en octobre à Vancouver la réunion biennale des chefs de gouvernement du Commonwealth à laquelle ont assisté, entre autres, 37 chefs de gouvernement. De l'avis général, ce forum consultatif de très haut niveau a été l'un des plus réussis.

Sous la présidence du premier ministre Mulroney, le Sommet de Vancouver a passé en revue les activités très diversifiées du Commonwealth. Les participants se sont penchés sur les grandes questions politiques et économiques internationales, depuis la dette du tiers monde jusqu'à la place de la femme dans la société en passant par la menace que pose la hausse du niveau des océans pour les États situés à basse altitude. Trois initiatives importantes ont été mises de l'avant :

- Un nouveau plan d'action pour l'Afrique australe incluant une aide aux États de première ligne et au Mozambique. Un comité de huit ministres des Affaires étrangères a été établi sous la présidence de M. Joe Clark pour canaliser la lutte que mène le Commonwealth contre l'apartheid en Afrique du Sud; cet organisme s'est d'ailleurs déjà révélé un instrument de riposte valable face aux restrictions imposées par ce pays.
- Une déclaration sur le commerce mondial pour encourager la libéralisation du système commercial international et venir appuyer la ronde actuelle de négociations commerciales multilatérales. Le Canada a annulé la dette publique des pays les plus pauvres de l'Afrique du Commonwealth.
- Un plan de télé-éducation auquel collaboreraient les pays du Commonwealth. Fruit d'une initiative canadienne, le plan favorisera l'échange d'informations, la formation, l'assistance technique et la recherche dans l'application des techniques de télé-éducation et de communications et